

interview

Jean-Pierre Rimbeau : " L'équilibre du territoire "

Quatorze mois et demi après la création de Val de Gâtine, point d'étape avec son président Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin.

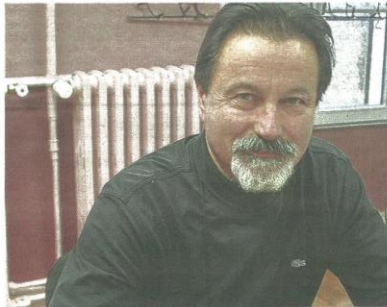
Dans quelles conditions s'est déroulée la « construction politique » de la CC Val de Gâtine ?

Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine. « De manière à la fois contrainte et volontaire. La loi NOTRe a contraint nos voisins, les communautés de communes de Val d'Egray et de Sud Gâtine, à fusionner, tandis que Gâtine-Autize qui avait les moyens de se maintenir, a été volontaire. La raison nous a conduits à embrasser ce projet. Nous avons estimé que si de nouvelles concentrations intervenaient, nous nous retrouverions isolés et en position de faiblesse pour intégrer un nouvel EPCI (1) »

Quatorze mois plus tard, comment se passe l'après-fusion ?

« Si les choses sont compliquées à mettre en œuvre, elles ne l'ont pas été en terme relationnel. Les présidents des trois ex-EPCI, leurs exécutifs et élus, étaient dans cette démarche raisonnée et raisonnable. Chacun avait son histoire et il s'agissait d'un passage inévitable. L'élection du président illustre ce propos : il y a eu trois candidats, mais les deux ex-présidents de communautés sont premier (Pascal Olivier) et deuxième vice-président (Thierry Lemaitre). »

Les épousailles s'étant bien passées, est arrivée la question cruciale des compétences...



Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin depuis 2008 et premier président de la CC Val de Gâtine.

« La nouvelle communauté se construit en additionnant les compétences de chacun. A ce niveau se cristallisent les différences d'approche, dans un contexte budgétaire extrêmement contraint. Nous sommes donc en pleine négociation. Exemple avec la compétence voirie, où les approches sont radicalement différentes en terme de surface prises en charge ou de fiscalité. »

Que faut-il mettre en avant pour trouver un compromis ?

« La faisabilité. Le bon sens terrain. Sur le papier on peut tout mettre, mais que va-t-on pouvoir payer ? Il y a de nombreux enjeux qui peuvent paraître anodins mais pèsent très lourd en termes

financiers (2). Sur des thématiques telles que l'enfance ou les personnes âgées dépendantes, c'est financièrement lourd mais il n'y a pas de divergences de vue majeures. Si l'on veut garder et attirer des habitants, il faut offrir des services aux familles. Sur des questions comme la voirie, l'un des plus gros budgets, sans subvention, c'est plus compliqué. Aujourd'hui, en habitant à la fois les services de la ville et les impôts de la campagne. Il faut gérer une contradiction et trouver un bon équilibre : un niveau de services de qualité et des impôts raisonnables. »

Quelles sont vos marges de manœuvre financières ?

« On démarre avec un contexte financier très compliqué avec une année 2018 que je qualifierai de "noire" et 2018-2019 de "grises". L'explication tient à la fois au poids d'une histoire récente de chacune des anciennes communautés et des conséquences des baisses de dotations depuis quatre ans. Cela signifie une politique de gestion rigoureuse, d'économies à tous les échelons. En terme de fiscalité, nous sommes sur une phase de lissage des taux, c'est mathématique. Sera-ce tenable longtemps ? Pas d'alarmisme mais il convient simplement d'être conscient de la situation. Une collectivité se manœuvre comme un supertanker. »

Peut-on citer quelques projets phares ?

« J'ai un maître mot, c'est l'équilibre du territoire. A partir de là, il y a un certain nombre de dossiers en phase de réalisation ou de réflexion : caserne des pompiers à Fenoux, local de solidarité à Coulonges-sur-l'Autize, réalisation d'un multi-accueil à Champdeniers, réflexion en cours sur l'accueil des services publics à Mazières, étude de réhabilitation de la piscine de Coulonges-sur-l'Autize. »

Propos recueillis par Jean Rouziès

(1) EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.
(2) Budget prévisionnel : fonctionnement 6,2 M€ ; investissement 3,6 M€.

le chiffre

140

C'est le nombre actuel d'agents territoriaux de la CC Val de Gâtine, sans compter les saisonniers (piscine de Coulonges-sur-l'Autize, centre aérés). Un poste vient d'être créé pour le service d'instruction des droits des sols, nouvelle compétence communautaire. Le service ressources humaines de la communauté compte deux personnes.

repères

- > Val de Gâtine : créée le 1^{er} janvier 2017, de la fusion des communautés de communes du Pays-Sud-Gâtine, Gâtine-Autize et de Val-d'Egray.
- > Président : Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin depuis 2008.
- > 33 communes, 21.958 habitants : Champdeniers-Saint-Denis 1.635 ; Ardin 1.255 ; Beaulieu-sous-Parthenay 675 ; Béceleuf 749 ; Le Beugnon 295 ; La Boissière-en-Gâtine 248 ; Le Busseau 734 ; La Chapelle-Bâton 406 ; La Chapelle-Thireuil 436 ; Clavé 365 ; Coulonges-sur-l'Autize 2.363 ; Cours 552 ; Faye-sur-Ardin 616 ; Fenoux 657 ; Les Groseillers 55 ; Mazières-en-Gâtine 993 ; Pamplie 278 ; Pullyard 55 ; Saint-Christophe-sur-Roc 544 ; Saint-Georges-de-Neisné 720 ; Saint-Laurs 561 ; Saint-Lin 337 ; Saint-Maixent-de-Beugné 395 ; Saint-Marc-la-Lande 358 ; Saint-Pardoux 1.602 ; Saint-Pompain 953 ; Sainte-Ouenne 812 ; Scillé 371 ; Soutiers 277 ; Surin 670 ; Verruyes 917 ; Vouhé 394 ; Xaintray 228.

••• Ordures ménagères : un épineux dossier

En matière d'ordures ménagères, harmoniser ce nouveau territoire n'est pas aisé. Est-il normal qu'un habitant de Vouhé n'ait pas le même service et ne paie pas la même redevance qu'un habitant de Scillé ? Cette harmonisation n'est pas tout à fait pour demain, même si les élus y travaillent. La gestion et le traite-



Objectif, harmoniser le service.

ment de l'ex-Pays sud Gâtine continue d'être assurée par le SMC Haut Val de Sèvre. Alors que le nouveau Sictom (Service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), géré en régie par Val de Gâtine, est compétent en matière de collecte sur les ex-Gâtine-Autize et Val d'Egray. « Selon la préfecture nous aurions cinq ans pour harmoniser les tarifs, explique Denis Onillon, président du Sictom. Nous avons la volonté de reprendre la main sur l'intégralité de la collecte. La communauté a effectué une demande de retrait du SMC, concernant l'ex Pays sud Gâtine. » Naturellement sorti du SMC signifie négociation. Plusieurs cas de figures sont possibles pour obtenir un ticket de sortie dans de bonnes conditions.

••• Le gros projet de l'Avenir

En terme de développement économique, Val de Gâtine peut s'appuyer sur plusieurs zones d'activités, d'importances inégales mais bien réparties sur le territoire. Le vaisseau amiral, c'est la zone d'activités de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize (32 entreprises) et dans son sillage cinq autres zones : ZAE de Montplaisir à Champdeniers (14), ZA L'Alière à Mazières (5), La Chabrandière (5) et Le Petit Niorteau (3) à Mazières, ZA La Croix-des-Vignes (3) à Saint-Pardoux. Ce territoire recèle plusieurs entreprises de renom telles que Boyé-Accouvage (La Boissière-en-Gâtine), TLD Europe (Saint-Lin), Carrières Kléber Moreau (Mazières), Rousseau (Fenioux), Eurlal-Laiterie (La Chapelle-Thireuil) et Sofivo-Laiterie (Champdeniers). « L'une des difficultés,

pointe le président de la communauté Jean-Pierre Rimbeau, c'est attirer la main-d'œuvre qualifiée. C'est la raison pour laquelle nous devons être attractifs en terme de services et de loisirs. » (*)



A Coulonges-sur-l'Autize, la zone de l'Avenir est saturée.

L'actualité immédiate concerne la zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize, complètement saturée. Un projet de développement de six hectares est en cours, en bordure de la D 744 (route de Niort), jouxtant la parcelle de l'ancienne boîte de nuit, avec possibilité d'extension de six hectares supplémentaires à vocation plus commerciale voire tertiaire. Cette opération immédiate passe par un investissement d'environ 1,5 M€ comprenant la création d'un rond point sur la D 744 ainsi que des aménagements de viabilisation. Le projet phare concerne l'implantation d'une grande surface commerciale. D'autres micro-projets sont également en pourparlers.

(*) On décompte 1.878 établissements sur le Val de Gâtine, représentant 8.557 salariés.

